

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRÉSENTS : 21 – REPRÉSENTÉS : 07**

**Étaient présents :** M. BUF Jean-Michel, Mme DUBOURG Yolande, M. LAFOND Frédéric, Mme TESSIER Martine, M. RICARD Jean-François, Mmes FAURY Marion et FERRY Gladie, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GUIHO Marie-France, GUILLAUDEUX Maryse et GUINEL Marie-Jeanne, M. HAMON Jean-Pierre, Mmes HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie et MOREAU Valérie, M. MOUSSU James, Mme NIAUDET Danielle, MM. PELÉ Martin, PICAUD Michaël, PINEAU Olivier et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

**Excusés :** Mme GUIHOT Nathalie (sans pouvoir), M. CAILLON Philippe (pouvoir à M. RICARD Jean-François), M. POINTEAU Jean-Luc (pouvoir à Mme DUBOURG Yolande), M. CODET Stéphane (pouvoir à Mme HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie), M. REKIS Bruno (pouvoir à Mme GUIHO Marie-France), M. COLIN Arnaud (pouvoir à M. FLIPPOT Jacky), M. DELAUNAY Yoann (pouvoir à M. BUF Jean-Michel) et Mme VAIRÉ Sandrine (pouvoir à M. BUF Jean-Michel).

**Secrétaires de séance :** Mmes FAURY Marion et TESSIER Martine.

NUMERO	OBJET
2021/03/01	<p><b><u>Vote des comptes de gestion 2020 :</u></b></p> <p>Après avoir entendu et débattu les comptes de gestion des budgets général, de l'assainissement, et du port fluvial, du comptable pour l'exercice 2020, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, constate que les écritures de l'ordonnateur sont conformes à celles du comptable et approuve les comptes de gestion.</p> <p style="text-align: center;">✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés).</b></p>
2021/03/02	<p><b><u>Vote des Comptes Administratifs 2020 : Budget général et Budget Assainissement :</u></b></p> <p>Après avoir entendu et débattu les comptes administratifs du budget général et de l'assainissement, de l'ordonnateur pour l'exercice 2020, en l'absence de Monsieur le Maire, sur proposition du président de la séance, Monsieur RICARD Jean-François et après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte les comptes administratifs 2020.</p> <p style="text-align: center;">✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur 25 votants (20 présents et 5 représentés - M. BUF Jean-Michel, absent, à qui était attribué les pouvoirs de M. DELAUNAY Yoann et Mme VAIRÉ Sandrine, excusés, n'a pas pris part au vote).</b></p>
2021/03/03	<p><b><u>Budget Général - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 :</u></b></p> <p>Le Conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 572 080,60 € (dont 2 817,42 € correspondant à l'intégration du résultat de fonctionnement du Budget Port Fluvial), et décide d'affecter ce résultat de fonctionnement ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 000 000 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement,</li> <li>• 572 080,60 € au compte 002 « Excédent reporté ».</li> </ul> <p style="text-align: center;">✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>

NUMERO	OBJET
2021/03/04	<p><b><u>Budget Assainissement - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 :</u></b></p> <p>Le Conseil municipal, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 24 827,25 €, et décide d'affecter ce résultat d'exploitation ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 827,25 € au compte 002 « Excédent reporté ».</li> </ul> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/05	<p><b><u>Subventions 2021 (Culture, Tourisme et Relations internationales) :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer aux associations blinoises concernées, au titre de l'année 2021, les subventions figurant sur le tableau ci-annexé pour un montant total de 95 464 euros.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur 27 votants (21 présents et 6 représentés - M. REKIS Bruno n'a pas pris part au vote)</b></p>
2021/03/06	<p><b><u>Subventions 2021 (Dynamique associative - Sport) :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer aux associations blinoises concernées, au titre de l'année 2021, les subventions figurant sur le tableau ci-annexé pour un montant total de 26 230 euros.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur 25 votants (19 présents - Mme DUBOURG Yolande et M. HAMON Jean-Pierre n'ont pas pris part au vote et 6 représentés - M. POINTEAU Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme DUBOURG Yolande)</b></p>
2021/03/07	<p><b><u>Subventions 2021 (Aménagement du Territoire) :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer aux associations blinoises concernées, au titre de l'année 2021, les subventions figurant sur le tableau ci-annexé pour un montant total de 500 euros.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/08	<p><b><u>Subventions 2021 (Sécurité – Mobilité – Prévention et Handicap) :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer aux associations blinoises concernées, au titre de l'année 2021, les subventions figurant sur le tableau ci-annexé pour un montant total de 1 100 euros.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/09	<p><b><u>Subventions 2021 (Finances – Ressources Humaines et Économie) :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer aux associations blinoises concernées, au titre de l'année 2021, les subventions figurant sur le tableau ci-annexé pour un montant total de 470 euros.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/10	<p><b><u>Subventions 2021 (Vie économique et Solidarités) :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer aux associations blinoises concernées, au titre de l'année 2021, les subventions figurant sur le tableau ci-annexé pour un montant total de 1 650 euros.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>

NUMERO	OBJET
2021/03/11	<p><b><u>Subventions 2021 (Jeunesse et Éducation) :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer aux associations blinoises concernées, au titre de l'année 2021, les subventions figurant sur le tableau ci-annexé pour un montant total de 5 250 euros.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/12	<p><b><u>Vote des taux d'imposition 2021 :</u></b></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal se prononce sur la fixation de chacun des taux d'imposition liés au foncier pour l'année 2021, à savoir le maintien de ceux de 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,04%,</li> <li>• Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 63,95%.</li> </ul> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/13	<p><b><u>Vote des Budgets Primitifs 2021 - Budget général :</u></b></p> <p>Après avoir entendu et débattu les budgets primitifs de l'ordonnateur pour l'exercice 2021, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte ledit budget primitif.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/14	<p><b><u>Vote des Budgets Primitifs 2021 : Budget Assainissement :</u></b></p> <p>Après avoir entendu et débattu les budgets primitifs de l'ordonnateur pour l'exercice 2021, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte ledit budget primitif.</p> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>
2021/03/15	<p><b><u>Recrutement pour accroissement temporaire d'activité :</u></b></p> <p>L'accroissement de la capacité d'accueil du centre de vaccination nécessitant de prévoir le renfort des effectifs administratifs, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décide de recruter 2 adjoints administratifs contractuels à temps complet sur la période du 19 mars au 31 décembre 2021 inclus,</li> <li>- précise que, pour l'exécution de ces contrats, ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut 354, indice majoré 330.</li> <li>- décide de recruter 1 rédacteur contractuel à temps complet sur la période du 19 mars au 31 décembre 2021 inclus,</li> <li>- précise que, pour l'exécution de ce contrat, cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut 372, indice majoré 343,</li> <li>- et autorise Monsieur le Maire à ajuster la durée et la quotité des contrats en fonction des besoins réels.</li> </ul> <p>✓ <b>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</b></p>

NUMERO	OBJET
2021/03/16	<p><b><i>Convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain » :</i></b></p> <p>À la suite de la signature, le 23 octobre 2020, de l'Opération de Revitalisation de Territoire pour accompagner la redynamisation des quatre centralités du Pays de Blain, la commune de Blain et la Communauté de Communes de la Région de Blain ont exprimé leur candidature au programme « Petites villes de demain » par un courrier co-signé de Monsieur le Maire de Blain et Madame la Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Blain le 10 novembre 2020. La labellisation au titre de « Petite ville de demain » a été prononcée le 11 décembre 2020. Elle doit se traduire par une convention d'adhésion qui a pour objet d'acter l'engagement de l'intercommunalité, de la commune de Blain et de l'Etat dans le programme. La signature de cette convention d'adhésion permet également de solliciter le co-financement du chef de projet recruté en janvier 2021 par la Communauté de Communes de la Région de Blain qui assure le pilotage opérationnel du projet de revitalisation.</p> <p>Sur présentation et après en avoir délibéré, le Conseil municipal affirme son engagement dans le programme Petites villes de demain, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Blain, selon les termes de la convention d'adhésion présentée, donne son accord pour que Monsieur le Maire engage toutes les démarches y afférentes, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au programme, ainsi que tout avenant et tout document se rapportant à cette affaire.</p> <p>✓ <b><i>Accord du Conseil municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</i></b></p>
2021/03/17	<p><b><i>Convention de mise à disposition de sites pour l'exercice des missions du SDIS :</i></b></p> <p>Dans le cadre de l'exercice de leurs missions, les sapeurs-pompiers sont amenés à intervenir sur différents types de sites. Pour se faire, ils doivent se former en continu et s'entraîner sur différents lieux tant bâtimentaires qu'extérieurs.</p> <p>À ce titre, ils sollicitent régulièrement la Ville pour utiliser des locaux ou des sites extérieurs. La mise à disposition prend la forme de conventions, à signer par Monsieur le Maire.</p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, sur la durée du mandat, pour signer les conventions de mise à disposition de sites pour l'exercice des missions du SDIS44, ainsi que les avenants qui pourraient intervenir.</p> <p>✓ <b><i>Accord du Conseil Municipal à l'unanimité (21 présents et 7 représentés)</i></b></p>

Nom de l'association	Fonctionnement	Exceptionnelle (dont projet)	Convention	2021
<b>Culture, Tourisme et Relations internationales</b>				
A quoi vous jouez ?	300,00			300,00
Amagraph	900,00			900,00
Amis de Blain - Musée (Les)	22 989,00			22 989,00
Amis du Puits au Chat (Les)	450,00			450,00
Arnonyme	11 000,00			11 000,00
Askol Ha Brug pipe Band	1 000,00			1 000,00
Cantabile	350,00			350,00
Chant libre	350,00			350,00
Chantons entre canal et foret	300,00			300,00
Château Essor Blinois	9 000,00			9 000,00
Cinéma St Laurent	8 000,00	6 000,00		14 000,00
Comité du souvenir du Maquis de Saffré	225,00			225,00
Echanges et solidarités 44	300,00			300,00
Ecole de Musique Blinoise	20 000,00			20 000,00
Envol des Livres (St Emilien)		800,00	2 300,00	3 100,00
Les Ballets Aldebaran	4 000,00			4 000,00
Photo-club blinois	100,00	700,00		800,00
Surcouf (plaisanciers du port)	2 000,00			2 000,00
Théâtre La Capsule	1 000,00	2 400,00		3 400,00
Troiata - Compagnie de danse	1 000,00			1 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>83 264,00</b>	<b>9 900,00</b>	<b>2 300,00</b>	<b>95 464,00</b>

Nom de l'association	Fonctionnement	Exceptionnelle (dont projet)	Convention	2021
<b>Dynamique Associative : Sport</b>				
ABEP - Entretien Physique	500,00			500,00
Arts Martiaux Blinois (AMB)	1 300,00			1 300,00
Association Sportive du Collège Le Galinet	450,00			450,00
Association sportive Lycée Camille Claudel	450,00			450,00
Association Sportive Saint Laurent Sports	450,00			450,00
Blain Chemin Faisant (BCF)	400,00			400,00
Blain Rink-Hockey	650,00			650,00
Blain Volley Ball	400,00			400,00
Bougeons SVP	400,00			400,00
CIME - Club Isac Montagne Escalade	1 800,00	650,00		2 450,00
Gazelles Blinoises	4 000,00	2 000,00		6 000,00
GV Ensemble Blain	300,00			300,00
Handball Club Blinois	2 000,00	500,00		2 500,00
Judo Club de Blain	1 400,00	650,00		2 050,00
MDR V ST OMER (Mordus du rugby)	80,00			80,00
Pétanque Blinoise	1 000,00			1 000,00
Société Blinoise de Tir	450,00			450,00
St Sauveur Bouvron - Section Gymnastique	800,00	300,00		1 100,00
Taï Chi Blain	1 500,00			1 500,00
Tennis Club de Blain	600,00			600,00
Tennis de table Club de Blain	1 000,00			1 000,00
Vélo Club Blinois (VCB)	2 000,00			2 000,00
Yoga Blain	200,00			200,00
<b>TOTAL</b>	<b>22 130,00</b>	<b>4 100,00</b>		<b>26 230,00</b>

Nom de l'association	Fonctionnement	Exceptionnelle (dont projet)	Convention	2021
<b>Aménagement du Territoire</b>				
Société communale de Chasse de Blain	500,00			500,00
<b>TOTAL</b>	<b>500,00</b>			<b>500,00</b>

Nom de l'association	Fonctionnement	Exceptionnelle (dont projet)	Convention	2021
<b>Sécurité, Mobilité, Prévention et Handicap</b>				
ADAPEI 44	500,00			500,00
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Blain	100,00			100,00
Association des Paralysés de France - APF	500,00			500,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 100,00</b>			<b>1 100,00</b>

Nom de l'association	Fonctionnement	Exceptionnelle (dont projet)	Convention	2021
<b>Finances Ressources Humaines</b>				
Amicale personnel Mairie et CCRB	470,00			470,00
<b>TOTAL</b>	<b>470,00</b>			<b>470,00</b>

Nom de l'association	Fonctionnement	Exceptionnelle (dont projet)	Convention	2021
<b>Vie économique et Solidarités</b>				
ADAR	200,00			200,00
ADMR Nort sur erdre	200,00			200,00
AVF	450,00			450,00
Croix d'Or - Alcool Assistance	400,00			400,00
Vie Libre	400,00			400,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 650,00</b>			<b>1 650,00</b>

Nom de l'association	Fonctionnement	Exceptionnelle (dont projet)	Convention	2021
<b>Jeunesse et Éducation</b>				
Anatole France - Amicale Laïque de Blain	600,00			600,00
Ca parent cacahuète	150,00			150,00
L'outil en main de Blain	1000,00	2 500,00		3 500,00
SOE Ecole Saint Omer	600,00	400,00		1 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 350,00</b>	<b>2 900,00</b>		<b>5 250,00</b>